#### Tarifs 2018/2019



#### Accueil sur la pause méridienne et cantine :

Au vu des l'évolution des coûts de fonctionnement de ce service, le conseil municipal a décidé une augmentation de 1,7 % pour l'année scolaire prochaine.

	Tarif 2017	Proposition 2018
Tarif enfant	3,40€	3,46€
Tarif adultes et enseignants	4,70€	4,78€
Tarif PAI	2,27€	2,31€

Le tarif est augmenté de 1,50 € pour les prestations non réservées via le Portail Famille

#### Centre de loisirs du mercredi

Après la baisse de tarifs votée à la rentrée 2017, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les tarifs du centre de loisirs pour la rentrée 2018-2019. Ils sont donc reconduits comme suit :

	CLSH
QF < 331	3,31€
332 à 428	4,28€
429 à 532	5,32€
533 à 710	7,10€
711 à 1007	10,07€
1008 à 1352	13,20€
1353 à 1406	14,06€
> 1406	14,06€

### • Accueil périscolaire matin et soir :

Pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire. Les tarifs seront donc les suivants :

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

	1 seul accueil par jour (matin ou soir après 16h30)			2 accueils sur la même journée (matin + soir après 16h30)		
	1er enfant	2e enfant	3e enfant	1er enfant	2e enfant	3e enfant
QF < 331	0,65€	0,45€	0,20€	1,00€	0,70€	0,30€
332 à 428	0,75€	0,50€	0,25€	1,15€	0,75€	0,40€
429 à 532	0,95€	0,65€	0,30€	1,45€	1,00€	0,45€
533 à 710	1,20€	0,80€	0,40€	1,80€	1,20€	0,60€
711 à 1007	1,70€	1,15€	0,55€	2,55€	1,75€	0,85€
1008 à 1352	2,30€	1,55€	0,75€	3,45€	2,35€	1,15€
1353 à 1406	2,70€	1,80€	0,90€	3,65€	2,45€	1,25€
> 1406	3,00€	2,00€	1,00€	3,65€	2,45€	1,25€

Le tarif est augmenté de 1,50 € pour les prestations non réservées via le Portail Famille

# • Goûter collectif ou gouter oublié

Le tarif du goûter est maintenu inchangé pour l'année scolaire 2018-2019 :

Goûter (périscolaire	soir	et	0.65 €
mercredi)			0,03 €

## • <u>TAP</u>

Le conseil municipal a décidé de reconduire la gratuité des TAP pour l'année scolaire à venir.